

SEL Terre

-- Co-Production - Economie solidaire --

Economie
solidaire

**Un passeport pour les
amateurs
d'informatique**

lundi 3 avril 2006

Résumé :

Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, vous avez appris à vous servir d'un ordinateur "sur le tas". Vous pouvez faire valider vos compétences grâce au PCIE, le Passeport de compétences informatique européen.

Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, vous avez appris à vous servir d'un ordinateur "sur le tas". Vous pouvez faire valider vos compétences grâce au PCIE, le Passeport de compétences informatique européen.

Un certificat reconnu dans le monde entier

Le PCIE prouve à votre employeur que vous maîtrisez les fonctions de base d'un ordinateur : Word, Excel, Outlook...

Le PCIE permet de vous tester dans sept domaines (ou modules) : les connaissances générales sur le poste de travail et la société de l'information, la gestion des documents, le traitement de textes, le tableur, la base de données, la présentation assistée par ordinateur, le courrier électronique et le navigateur sur le web.

100 000 candidats français depuis la création du PCIE. Aucune statistique officielle ne donne le taux global de réussite. Dernier chiffre connu : entre janvier et octobre 2005, sur 63 000 Français concourants, plus de 30 000 n'ont pas obtenu la note minimale de validation de l'épreuve (source : ECDL).

Comment l'obtenir ? Pour le décrocher, il faut passer des tests dans un des 407 centres officiels habilités à ce jour (Greta, Afpa, APCM, CCI, Maisons familiales rurales...). Deux solutions :

- ▶ soit vous décidez de ne passer que quatre modules au choix sur les sept. Si vous les réussissez, vous obtiendrez le PCIE Start qui atteste déjà d'une bonne maîtrise de l'ordinateur,
- ▶ soit vous passez les sept modules avec succès, et vous serez titulaire du PCIE Complet qui prouve votre excellente maîtrise.

Vous avez trois ans pour réussir les sept modules. Ce qui vous laisse le temps de vous organiser, voire de vous former si vous avez quelques lacunes. Vous pouvez repasser un module plusieurs fois. Bon à savoir : chaque module est composé de 36 questions. Pour le valider, il faut un minimum de 75% de réussite.

Coût, avantages, limites...

Des renseignements pratiques pour se familiariser avec le dispositif.

Combien ça coûte ? Le PCIE Start coûte 120 euros, le PCIE Complet, 180 euros. Ce sont des prix indicatifs, ils varient selon les centres de tests. Un conseil : jouez la concurrence ! Le coût peut être pris en charge selon les cas par l'Anpe, ou par un OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) si vous êtes salarié.

Les avantages sur le marché du travail. Pour un demandeur d'emploi, le PCIE est le petit "plus" sur un CV, en particulier s'il n'a pas de diplôme. Il remplace aussi le fameux "Maîtrise de Word, Excel et Outlook". A diplôme équivalent, il peut même jouer en faveur du candidat. Le salarié, de son côté, sera plus à l'aise dans son travail, plus efficace et plus rapide pour réaliser des tâches courantes. Plus la peine de demander de l'aide à un collègue de travail !

Les limites. Le dispositif n'est pas forcément connu par tous les recruteurs. Il l'est davantage par les sociétés d'intérim et à l'étranger où il prend le nom d'ECDL. Sa notoriété est ainsi particulièrement forte dans les pays anglo-saxons et en Italie où il fait même partie des épreuves au Bac.

A noter. Le PCIE peut également être délivré aux personnes handicapées, aux aveugles et aux mal-voyants dans des centres spécialisés.

Post-scriptum :

En savoir plus : des sites pour aller plus loin sur le sujet.

[Le site du PCIE](#)

Très fourni, ce site répond en détail à toutes les questions que l'on peut se poser sur le sujet. Vous y trouverez aussi la liste des centres français pouvant accueillir les candidats. Un test fictif permet de se faire une première idée sur la difficulté des épreuves.

La fondation ECDL : c'est l'organisation qui administre le PCIE, elle est située à Dublin.